

Au Havre, les cafés Legal investissent et augmentent leur gamme



Le président du Conseil régional Hervé Morin attentif aux explication du directeur général du groupe Legal, Yves Renaud.

Nouvelle capsule, nouvelle marque bio, le groupe Legal confirme son statut de n° 3 du marché français du café torréfié

Le marché du café évolue. Pour suivre le rythme, pour épouser les goûts des consommateurs, les cafés Legal ont réalisé depuis dix ans d'importants investissements, plus de 20 M€, le dernier en l'augmentation de la capacité de production et en la fabrication d'une capsule compatible Nespresso 100 % végétale, hermétique à l'oxygène, biosourcée et biodégradable. Pour cette innovation, qui a nécessité plus de trois ans de R&D, l'entreprise havraise a bénéficié d'un prêt à taux nul d'un montant de 800 000 € au titre du dispositif « Impulsion développement », porté par la Région Normandie. Legal s'est positionné dès 2013 sur le domaine de la capsule, qui progresse de 25 % par an, et sur lequel il est essentiel de se différencier : c'est chose faite avec cette nouvelle offre commerciale qui sera lancée en octobre.

Legal est le troisième acteur du café torréfié avec plus de 5 % de parts de marché, derrière Mondelez (Maison du Café, 40 %) et Douwe Egberts (Lavazza, 20 %). « Nous sommes une entreprise familiale indépendante qui permet aux distributeurs et aux centrales d'achats de faire la part des choses face à ces grands leaders, et de leur offrir une alternative commerciale », commente le président des Café Legal, Alain Frydman. « Nous avons su nous développer sur de nouveaux segments comme les capsules et les dosettes souples. Le marché reste énorme, les consommateurs changent, on ne boit pas le café aujourd'hui comme on le buvait il y a dix ans. Nous parvenons à être proactifs, à nous moderniser ». La famille Frydman est entrée dans la maison (créée en 1851) en 1975, et a procédé en 1984 au rachat de la marque Legal à General Foods en 1984.

Alternative commerciale

Parmi les nouvelles productions de la gamme Legal, cinq références bio qui couvrent l'ensemble des segments, et des développements autour du grain : « Nous accompagnons le retour des machines à expresso, des amateurs de café », souligne le directeur général Yves Renaud.

Legal réalise 60 M€ de chiffre d'affaires, traite 15 000 tonnes de café et vend 341 millions de paquets et sachets, ce qui représente 930 millions de tasses de café bues chaque année en France. « 3,7 millions de foyers nous achètent, en progression de 10 % en un an », remarque Yves Renaud.

Le site havrais regroupe trois torréfacteurs, quatre moulins, dix lignes de conditionnement, un laboratoire interne de contrôle et un laboratoire de chimie. L'incendie d'origine criminelle, survenue en juin 2016, est presque oublié, même si la reconstruction ne sera pleinement achevée qu'en mars prochain. « Certaines machines sont encore en dessous de leur capacité », constate Yves Renaud.